

Séance du 03 octobre 2017

Extrait du recueil des actes du Conseil d'Administration de l'UVHC

Objet : Régime d'intéressement pour encourager à la production scientifique dénommé PEPS

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse – Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, le mardi 03 octobre 2017 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu l'article L954-2 du code de l'éducation relatif aux dispositifs d'intéressement ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2014-019 du 17 juin 2014 fixant les critères d'attribution de la prime d'encadrement doctoral – PEDR ;

Vu les conclusions du groupe de travail issu de la Commission de la Recherche ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2016-26 du 12 juillet 2016 instaurant un régime d'intéressement pour encourager la production scientifique dénommé PEPS ;

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Laurent SIGUOIRT, Vice-Président délégué aux Ressources Humaines qui propose aux membres d'allouer une enveloppe de 21 000 euros pour les dossiers déposés au titre de l'année 2017.

Le montant unique individuel pour les dossiers au titre de l'année 2017 est fixé à 1 500 euros. Ce montant pourra être proratisé sur le nombre de bénéficiaires était tel que le montant de l'enveloppe soit dépassé.

Les attributions individuelles sont fixées par le Président de l'UVHC, après avis de la Commission de la Recherche du Conseil Académique.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le régime d'intéressement pour encourager à la production scientifique (PEPS).

Fait à Valenciennes, le 04 octobre 2017 Le Président du Conseil d'Administration

Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication : 17 10 2017